



ma ville

LE MAG



© Plexi Gold

DÉCEMBRE 2025

DOSSIER

**LA MAGIE DE NOËL
S'INSTALLE**

AU QUOTIDIEN

**DÉCOUVERTE
DES ESPACES
NUMÉRIQUES**

LA VILLE CHANGE ET ÇA SE VOIT

**PLACE AU DOJO-DANSE
CHANTEREYNE**

HERBOURG
en Cotentin



SOMMAIRE



AU QUOTIDIEN

DÉCOUVERTE DU PÔLE AGNÈS VARDA

P.10



P.12

**LA VILLE CHANGE
ET ÇA SE VOIT**

**LES TRAVAUX DES RUES
PIÉTONNES SE TERMINENT**



P.25

SPORT

DU SPORT DANS LES EHPAD



P.4-5

C VU

P.6

EN BREF

P.7

VU SUR LES RÉSEAUX

P.8

AU QUOTIDIEN

P.16

ÇA BOUGE

P.18

CHAUD BOUILLANT

P.19

PETITES HISTOIRES

P.20

DOSSIER

P.26

CULTURE

P.28

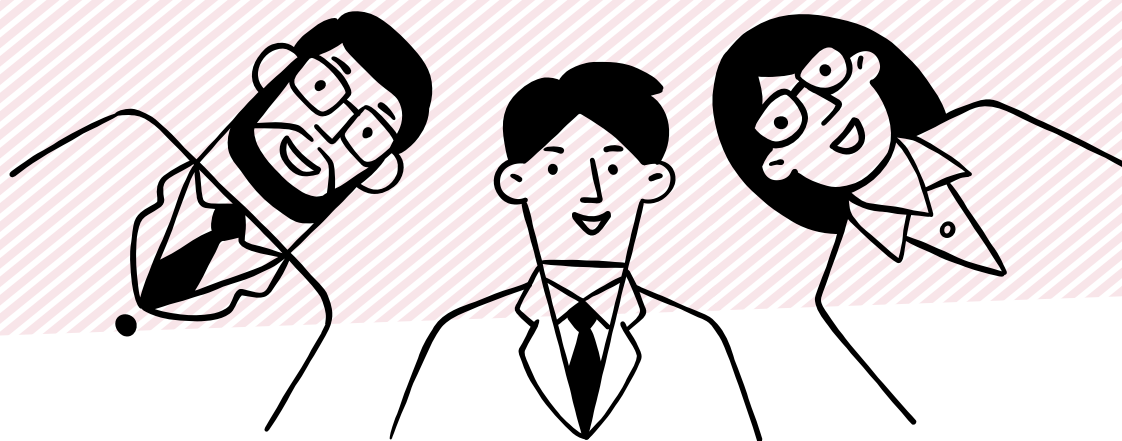
ON SORT

P.30

TRIBUNES



*Dans le respect des règles
de communication
en période pré-électorale,
l'édito du maire
est suspendu jusqu'aux
élections municipales
de Mars 2026.*



C Ma Ville - #49 - Magazine d'informations de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin 10 place Napoléon - BP 808 - 50108 Cherbourg-en-Cotentin Cedex Tél. : 02 33 08 26 00 Directeur de la publication : Benoît Arrivé, maire de Cherbourg-en-Cotentin Rédaction : direction de la communication, *image 4h france* Conception graphique : Ville de Cherbourg-en-Cotentin, *image 4h france* Mise en page : *image 4h france* Pictos et illustrations : Noun Project, AdobeStock Impression : Vincent Imprimeries (45 326 ex) Distribution : MEDIAPOSTE

Crédits photos : Ville de Cherbourg-en-Cotentin, sauf mentions contraires - ISSN 2555-140X - ISSN (EL) 2555-7459



Pour obtenir le CD audio de C MA VILLE : 02 33 08 26 00 - communication@cherbourg.fr





C'EST VU !



28/10/2025

UN ESCAPE GAME À LA MEED !

Fidèle à ses actions de sensibilisation à la nature et à l'écoresponsabilité auprès du jeune public, la Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable a organisé, pour les 8-10 ans, un escape game sur le changement climatique. Ce jeu, proposé dans le cadre du Plan Air énergie territorial (PCAET) du Cotentin, a permis aux jeunes Cherbourgeois d'apprendre et de se sensibiliser, tout en s'amusant !

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable propose toute l'année de nombreuses expositions, ateliers et conférences. Plus d'informations sur cherbourg.fr





07/11/2025

UNE NOUVELLE ÉTAPE POUR LA RECONSTRUCTION DU GROUPE SCOLAIRE DOISNEAU

Après une première phase mi-juin qui consistait à démolir le bâtiment de l'école élémentaire, l'heure est à la reconstruction du bâtiment neuf. Pensé pour rassembler l'ensemble des élèves au sein d'un espace modernisé et adapté aux nouvelles pratiques pédagogiques, le nouvel établissement de 1 727 m² répondra également aux normes réglementaires, aux enjeux climatiques et s'inscrira dans une démarche d'inclusion. Il pourra accueillir 127 élèves, et comprendra une cantine, une salle de motricité et une salle périscolaire.

Le coût pour l'ensemble du projet est de 7,420 millions d'euros TTC.

La livraison du bâtiment est attendue pour la rentrée 2027.

Les anciens locaux des classes maternelles et ceux des espaces restauration et des activités périscolaires seront alors, à leur tour, démolis.

Enfin, courant 2028, des travaux d'aménagement extérieurs seront réalisés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

À Cherbourg-en-Cotentin, ce sont 5176 élèves qui prennent chaque jour le chemin d'une des 39 écoles publiques de la ville (10 écoles maternelles, 10 élémentaires et 19 groupes scolaires) !



11/11/2025

ENSEMBLE, C'EST TOUT

Depuis plusieurs années, la Ville soutient "Les foulées ensemble". Cette action solidaire en faveur de l'inclusion invite les enfants et les parents en situation de handicap ou non à participer à la Populaire des foulées de la Presse de la Manche. Un grand événement qui permet de participer tous ensemble, chacun à son rythme, à une bonne cause.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les agents d'accueil, de la Petite enfance et les éducateurs sportifs de la Ville sont régulièrement formés et sensibilisés aux différents handicaps.



En Bref

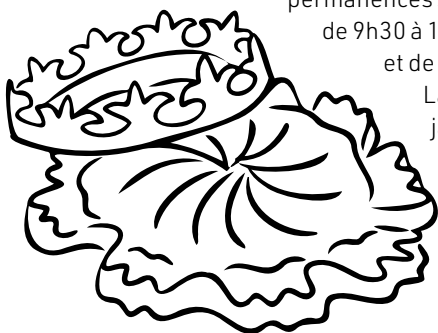


DITES-LE AVEC DES FLEURS

Labellisée « 4 Fleurs » depuis 2007, Cherbourg-en-Cotentin en a ajouté une à son bouquet en se voyant décerner la **Fleur d'or** par le label **Villes et Villages Fleuris**. Une reconnaissance qui a été décernée cette année à seulement neuf communes françaises. Elle distingue l'**excellence des projets** menés en matière de **cadre de vie**, de **végétalisation** et de **participation citoyenne**.

SENIORS : PLACE À LA GALETTE DES ROIS

La galette des rois du Centre communal d'action sociale (CCAS) se déroulera le 24 janvier, salle de l'Europe, le 25 à l'Agora et les 31 janvier et 1^{er} février salle Montécot. Pour y participer, il faut **être âgé de 65 ans** et **habiter la commune**. Muni d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**, il est possible de **s'inscrire à compter du 5 janvier au CCAS, rue Talluau** ou lors des permanences suivantes : Le mardi 6 janvier de 9h30 à 12h à la mairie de Tourlaville et de 14h30 à 17h à la mairie de La Glacerie. Le vendredi 9 janvier de 9h30 à 12h à la mairie de Querqueville et de 14h30 à 17h au Puzzle d'Équeurdreville-Hainneville. Le mardi 13 janvier, à la maison Olympe de Gouges, de 14h30 à 17h.



RECENSEMENT 2026

Du 16 janvier au 21 février 2026, 3 400 foyers de Cherbourg-en-Cotentin seront invités à participer au recensement annuel, une **démarche obligatoire, gratuite et à visée purement statistique**. Tirés au sort par l'INSEE, les foyers concernés représentent environ 8 % de la population des 42 sous-quartiers répartis dans les cinq communes déléguées.

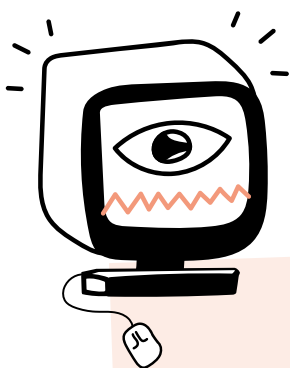


Le sapin de Noël, ça se recycle !

Comme chaque année, les fêtes de fin d'année terminées, il est temps de dire au revoir à son sapin de Noël. Pensez à le déposer dans l'un des points de collecte mis en place par la Ville à proximité de votre domicile. Votre arbre, comme environ 3000 chaque année, sera broyé, recyclé et servira de compost. Il devra évidemment être débarrassé de toutes ses décorations, sans neige artificielle et sans sac. La collecte s'effectuera cette année du 22 décembre à la troisième semaine de janvier 2026.



Retrouvez les points de collecte sur cherbourg.fr



VU SUR LES RÉSEAUX

QUAND LE GUIDE ROYAL RESSURGIT DES ARCHIVES

Saviez-vous que le premier et unique voyage de Louis XVI en province était à destination de la Normandie, et de Cherbourg en particulier ?

C'est ce que révèlent des documents d'archives et notamment le guide de voyage de Louis XVI, intitulé *Voyage à Cherbourg 1786*, qui fait partie des trésors des Archives nationales de France. Ce document exceptionnel, en parfait état, a quitté ses rayonnages pour se révéler en quelques extraits vidéo sur le compte Instagram des Archives nationales.

Mais pourquoi ce guide à destination de Cherbourg ?

Parce que, reconnaissant la place géostratégique de Cherbourg, c'est Louis XVI qui initia la construction de la rade et du port militaire pour se protéger des Anglais. Il vint en juin 1786 voir l'avancée du chantier et rencontrer ses sujets. C'est là aussi qu'il vit la mer pour la première fois. Un voyage qui lui fit dire : « *Je n'ai jamais mieux goûté le bonheur d'être roi que le jour de mon sacre et depuis que je suis à Cherbourg* ». Et c'est parce que la ville lui doit beaucoup que Cherbourg est la seule ville de France à compter une rue Louis XVI.

Cliquez pour visionner



**POUR L'ACTU SUR LA VILLE (LA VRAIE),
SUIVEZ-NOUS SUR**

f @VILLECHERBOURG



AU QUOTIDIEN

LA CANTINE ÎLE DE FRANCE

REPREND DU SERVICE !

Les travaux du restaurant scolaire Île de France touchent à leur fin.

Après une première phase de travaux en 2020 consacrée à la couverture et l'isolation de la toiture, une deuxième phase portait sur les travaux de l'aile ouest en vue d'aménager des locaux pour les Restos du cœur (point de stockage et de distribution) dans l'ancienne cuisine centrale. Ce chantier a été livré en 2024. La troisième et dernière phase concernait la rénovation du restaurant scolaire Île de France à proprement parler. Elle avait pour but notamment de procéder à l'isolation

par l'extérieur (bardage, changement des menuiseries, isolation thermique). À noter, le bâtiment et l'ensemble des sanitaires ont été remis à neuf et aux normes PMR.

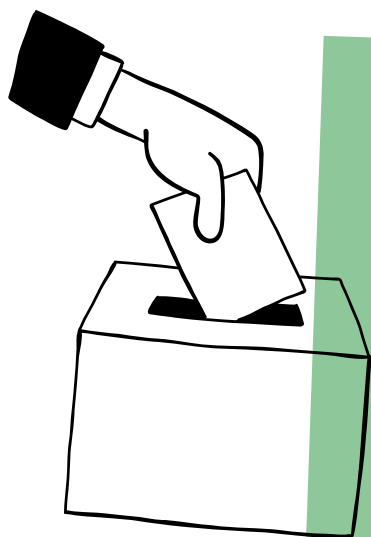
Les travaux se terminant en cette fin d'année 2025, les enfants de l'école Noblet et les CM2 de l'école Baquesne – jusqu'alors accueillis dans l'ancienne école Les Roquettes – pourront réinvestir les lieux sur la pause méridienne dès le 20 janvier.

Cette rénovation complète a engagé un budget de 1 080 000 € TTC.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Le restaurant scolaire Île de France assure deux services de 75 couverts chacun.



ÉLECTIONS MUNICIPALES DES 15 ET 22 MARS : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanches 15 et 22 mars 2026. Pour rappel :

- > **Inscriptions sur les listes électorales** : vous avez jusqu'au mercredi **4 février pour vous inscrire en ligne** sur le site service-public.gouv.fr, et jusqu'au **vendredi 6 février dans les mairies déléguées**.
- > Afin de vérifier que vous êtes **bien inscrit sur les listes électorales** et que votre **adresse est correcte**, rendez-vous également sur le site service-public.gouv.fr

LE NUMÉRIQUE POUR TOUS !



Les espaces numériques répondent à vos besoins, quels que soient votre âge et votre niveau.

À Cherbourg-en-Cotentin, il existe des structures pour vous accompagner dans l'utilisation des outils numériques : les espaces publics numériques. Que vous soyez totalement novice en la matière et ayez besoin d'apprendre à utiliser une souris ou un clavier, que vous soyez à l'aise ou même expert, ces structures sont là pour répondre à vos besoins.



Nous nous adaptons aux demandes des habitants, à leurs besoins en matière d'usages et de tendances.

Anne Ambrois, adjointe en charge de la jeunesse et des centres sociaux

On compte sur le territoire sept espaces publics numériques : le Cétici, les centres sociaux Flora Tristan, Niki de Saint Phalle, Olympe de Gouges, Françoise Giroud et la Mosaïque, ainsi que le Village numérique. Ils mettent à disposition ordinateurs, scanners, machines à commande numérique... Ils sont en accès libre ou sur rendez-vous, sous réserve d'une adhésion de 5€ par an qui permet l'accès à l'ensemble des lieux. Pour toutes les démarches administratives, l'accès est gratuit.

Des ateliers pour tous

De nombreux ateliers y sont également proposés pour tous les niveaux et tous les âges. Ateliers parents-enfants pour s'initier en famille, club informatique, élaboration d'une station météo, découverte de logiciels (Scribus, Inkscape, etc.), podcasts, etc. Vous trouverez forcément votre bonheur !

LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2024, un club de e-sport junior a ainsi été créé au Village numérique, une première en Normandie ! « Aujourd'hui 7 jeunes, âgés de 10 à 16 ans, s'entraînent chaque semaine. Les rencontres avec les autres clubs de la région de Poitiers ont lieu une fois par mois ! », indique Emmanuel Hollande, chef d'équipe du Village numérique.



PLUS D'INFOS :
cherbourg.fr

AU QUOTIDIEN UNE CRÈCHE, MAIS PAS QUE!



Le Pôle Agnès Varda, est un lieu polyvalent dédié à la Petite Enfance, qui regroupe sept services complémentaires.

Situé au 20 de l'avenue Carnot, en plein cœur de ville, le Pôle petite enfance Agnès Varda, inauguré à l'été 2022, est avant tout un pôle qui accueille différents services publics. Dédié aussi bien aux jeunes parents qu'aux assistants maternels, cet établissement de 1300 m² comprend :

- **un Relais petite enfance (RPE)** : c'est un lieu d'information pour les familles en recherche d'un mode d'accueil collectif ou individuel pour leur(s) enfant(s), d'assistants maternels et de gardes d'enfants à domicile.
- **une crèche familiale** qui associe aussi bien des temps de vie individuels (au domicile des assistants maternels de la Ville) que des temps collectifs au sein de cette structure.
- **une crèche collective**, qui accueille les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.
- **une ludothèque** qui accueille les familles dans un espace ludique les lundis et mercredis de 14h30 à 17h30.
- **un lieu d'accueil Enfant -Parent (LAEP)** : c'est un espace convivial, de rencontres, d'écoute et d'échanges, recevant le vendredi après-midi, les parents et leurs enfants de moins de 4 ans, encadrés par deux accueillantes de l'association Étape Les P'tits Pas.
- un point **relais de la Caisse d'allocations familiales (CAF)** qui facilite l'accès des familles à l'information et aux droits en les accompagnant dans leurs démarches administratives.

- des permanences de la **Protection maternelle et infantile (PMI)**, uniquement sur rendez-vous. Médecins et infirmiers assurent des missions de conseil en matière de santé auprès des jeunes parents et un suivi médical des enfants. De plus, des ateliers de préparation à la naissance et d'accompagnement à la parentalité sont proposés par une sage-femme un mercredi sur deux en soirée.



Le Pôle Petite Enfance Agnès Varda est un lieu pluriel où sont proposés des services gratuits aux (futurs) parents, et où l'accompagnement est pensé pour répondre aux besoins de l'enfant, mais aussi de ses parents. Enfin, il s'agit également d'un carrefour de rencontres pour les parents et les professionnels.

Nadège Plaineau, adjointe à la Petite Enfance.



**Pôle Petite Enfance Agnès Varda, 20 avenue Carnot.
Tél. 02 50 79 17 10
Plus d'infos sur cherbourg.fr**



BIENVENUE AMY!

C'est dans le cadre de la coopération décentralisée entre la Ville et Coubalan au Sénégal qu'Amy André Sane, volontaire internationale, pose ses valises à Cherbourg-en-Cotentin. Elle travaillera sur le développement durable, l'environnement et l'éducation, missions conjointes aux deux collectivités.



Amy André Sane, volontaire internationale originaire de Coubalan au Sénégal

Depuis 2001, la coopération décentralisée mise en place entre les deux villes s'inscrit dans les Objectifs de développement durable (ODD) visant notamment à favoriser l'éducation et la protection de l'environnement. Dans cette optique, des projets d'échanges culturels, institutionnels et d'appui au développement local sont mis en œuvre.

Gabriel Pfohl, volontaire international, était présent à Coubalan depuis octobre 2022. Il a pu y développer des jardins maraîchers, réaliser des séances de sensibilisation à la protection de l'environnement, au tri des déchets et au compostage dans les écoles du village.

Réciprocité et expériences partagées

Dans un souci de réciprocité, le volontariat international se poursuit pour la quatrième année avec, cette fois, l'accueil de Amy André Sane, 26 ans, qui n'avait encore jamais quitté son pays. Amy aura, pendant un an, à cœur de :

- rencontrer les équipes et découvrir les équipements municipaux, leurs méthodes de travail (gestion des jardins familiaux, de l'eau, gestion des espaces naturels, des animaux, etc.)

- étudier les opportunités d'échanges de plantes et d'espèces susceptibles d'être acclimatées

« Durant l'année, je vais également monter un programme de sensibilisation auprès des écoles et des structures jeunesse, en lien avec l'équipe de sensibilisation et la Maison de la Nature et de l'Environnement », confie Amy André Sane.



Notre volonté est que s'opère un échange d'expériences, de réciprocité dans l'observation.

La sensibilisation auprès des plus jeunes est également très importante.

Valérie Isoird, adjointe en charge des relations internationales.



LA VILLE CHANGE ET ÇA SE VOIT

DERNIERS AJUSTEMENTS

POUR LE PLATEAU PIÉTONNIER



Les travaux des rues piétonnes s'achèvent en ce début d'année. Réseaux électriques, d'eau et de gaz renouvelés, système d'éclairage performant, le plateau piétonnier nous offre un nouveau visage plus attractif et moderne.

Initiés début 2023 en vue de rendre le secteur piétonnier à la fois plus attractif, plus sécurisé et mieux partagé, les travaux de rénovation des rues piétonnes se terminent. « La plupart des

travaux seront terminés fin novembre juste avant les festivités, explique Patrice Martin, adjoint à la voirie, l'éclairage public, et le commerce. Depuis le lancement, nous avons toujours suspendu les travaux le temps des fêtes de fin d'année, afin de ne pénaliser ni les commerçants ni les habitants. Il ne restera en janvier que quelques petites finitions. »

Pour rappel, le plateau piétonnier n'avait pas été rénové depuis sa création au milieu des années 70. Les conduites

d'eau et de gaz étaient devenues vétustes. La Ville a ainsi procédé à une opération d'ampleur visant à un renouvellement intégral des réseaux souterrains des rues du Maréchal Foch (ainsi que la place du Général de Gaulle pour la partie végétalisation), du Château, Grande Rue, du Commerce, ainsi que de la rue des Portes (incluant la place de Verdun).

Démarche écoresponsable

C'est une volonté assumée : travailler, autant que faire se peut, avec un réseau



de fournisseurs et des matériaux locaux, au plus loin européens. Par exemple, les pierres utilisées pour le dallage sont issues d'une carrière de Corrèze (ce sont les mêmes que celles utilisées dans le cadre du projet BNG). « Nous avons à cœur de nous inscrire dans une démarche écoresponsable », précise Patrice Martin.

Place à un éclairage LED

L'intégralité des éclairages existants ont quant à eux été remplacé par des LED avec un système d'abaissement de moitié de la luminosité la nuit (cela permet de faire des économies d'énergie mais aussi de réduire la pollution lumineuse). Ce nouveau système permet également de proposer un événementiel lumineux.



En chiffres

620 mètres

de rues rénovées et

2892 mètres

de réseau (eau, gaz et électricité) rénovés

78

luminaires remplacés

13

arceaux ajoutés

24

nouveaux bancs

12

corbeilles "compactrices"

7200 m²

d'espaces publics concernés

170

commerces

64000

ménages du Cotentin fréquentent les rues piétonnes chaque semaine

200000

passages par semaine

2h30

passées en moyenne dans les rues piétonnes par les usagers

7,4 millions

d'euros TTC : c'est le budget de la ville consacré au projet



LA VILLE CHANGE ET ÇA SE VOIT

UN CLUB HOUSE POUR LE RCCH FLAMBANT NEUF !

Entamés en 2022 par la Ville, les travaux du club house du Rugby club Cherbourg Hague (RCCH) au stade de la Manecierie seront terminés fin décembre.

Devenus vieillissants et mal adaptés, les anciens vestiaires du stade de la Manecierie ont été démolis et remplacés par deux nouveaux bâtiments : un club house flambant neuf pour l'organisation du club de rugby, l'accueil de réunions et

de manifestations et quinze containers de stockage pour les clubs RCCH et les Terribles, le PLO et les services de la Ville. Le tout a été pensé en vue d'apporter un bâtiment simple et confortable aux utilisateurs et aux spectateurs, à un coût modéré.

Aujourd'hui, le nouveau club house de 260 m² est équipé d'une grande salle de réception avec cuisine, bar et vue panoramique sur les deux terrains, d'un bureau d'accueil, d'une salle de préparation physique, ainsi que des sanitaires avec un accès PMR – qui donnent sur le stade –. La salle peut être divisée en deux pour permettre à des réunions de club de se tenir sur place. Entre le bâtiment existant et les

vestiaires, un préau lumineux avec vue sur les deux terrains a également été créé. Côté thermique, le bâtiment est chauffé grâce à une pompe à chaleur à air soufflé : très bien isolé, il nécessitera peu de chauffage.

Pour rappel, le RCCH compte 15 sections qui s'entraînent à tour de rôle chaque jour, y compris les samedis et dimanches lors des matchs. Avec ce nouvel espace, le club peut désormais recevoir aussi bien les joueurs avant ou après les entraînements et matchs, que les bénévoles et le public, de façon confortable. Cet espace, voué à être mutualisé, accueillera également d'autres clubs ainsi que des scolaires.

La démolition-reconstruction du projet a engagé un coût total de 1 869 192 € TTC.



Stade Jean-Tesson : les travaux ont commencé

Devenue vieillissante et précaire, la tribune du stade Jean-Tesson nécessitait une rénovation complète afin d'assurer à la fois la sécurité et le confort des spectateurs. Ainsi, depuis début novembre, le chantier a commencé. Il prévoit la démolition complète du bâtiment et la reconstruction d'un bâtiment totalement neuf équipé de vestiaires, douches et d'une buvette pour les clubs. Les nouvelles tribunes seront situées à l'avant du bâtiment (et non plus à l'étage comme c'était alors le cas). La livraison du bâtiment est attendue pour le dernier trimestre 2026.

Le montant total de l'opération s'élève à 640 000 € TTC.



LA VILLE CHANGE ET ÇA SE VOIT

OUVERTURE DU PÔLE JUDO-DANSE

CHANTEREYNE



© Atelier Chaix et Morel

**Le début d'année 2026
marque la fin des travaux
du pôle judo-danse du Palais
des sports Chantereyne.**

C'est une livraison attendue : celle du nouveau pôle judo-danse Chantereyne. Travaux de carrelages, pose de sanitaires, etc., le chantier a entamé ces derniers mois sa phase finale. Cet espace dédié à la danse et aux arts martiaux est réparti sur deux étages. Il comprend deux dojos de 230 m², ainsi que de la salle de danse de 176 m². Dans le courant du premier trimestre 2026, associations et usagers pourront découvrir et pratiquer leurs disciplines dans ce tout nouveau lieu.

POURSUITE DES TRAVAUX POUR LE PÔLE BASKET-HANDBALL

Les travaux du pôle basket-handball du Palais des sports, quant à eux, se poursuivent. Ils offriront des volumes importants pour l'espace

handball de 1290 m² ; l'espace basket de 900 m² ; la salle de musculation de 200 m² ; l'accueil de 650 m² ; la salle de réception modulable de 800 m²... Pour rappel, le complexe sportif, qui ne répondait plus aux normes de sécurité ni aux attentes des différents pratiquants, a fait l'objet d'une réhabilitation complète afin de proposer un équipement moderne et non énergivore. Ce grand projet de déconstruction-reconstruction a été pensé « avec les utilisateurs actuels, précise Claudine Sourisse, adjointe en charge des sports. *L'idée est d'avoir un Palais des sports en cœur de ville, pour que tous les publics se côtoient. Que les sportifs de haut niveau, les scolaires ou encore les associations puissent partager ce bel espace.* »



À NOTER



Le palais des sports Chantereyne sera situé à proximité des arrêts de bus. Des emplacements pouvant accueillir 250 vélos sont également prévus ainsi qu'un parking voiture de 80 places et un parking joueurs d'une vingtaine de places (y compris PMR).



ÇA BOUGE



L'UNION FAIT LA FORCE!

Les deux clubs d'échecs de Cherbourg-en-Cotentin ont fusionné fin juin.

C'était une volonté commune aux deux associations : « *mutualiser nos talents respectifs, être complémentaires et développer les échecs à Cherbourg-en-Cotentin* », explique la présidente du désormais seul club de la ville, Pascaline. Depuis fin juin, Échecs Plus et l'UST Équeurdreville ont ainsi fusionné pour devenir, tout simplement, le Club d'échecs de Cherbourg-en-Cotentin. Un travail d'un an, avec l'appui du Point Ressources Associations de la Ville, dans le but d'« *utiliser les forces de nos deux clubs proches par leur histoire*. » Dans la foulée, un nouveau site Internet et un nouveau logo ont été créés. Avec aujourd'hui environ 80 licenciés, le club souhaite attirer de nouveaux talents. « *Nous visons une centaine d'adhérents. L'inscription est possible dès 6 ans, sans limite d'âge, et toute l'année !* », précise la présidente. Dans sa volonté de partager la passion des échecs avec le plus grand nombre, l'association souhaite poursuivre les initiations au sein des écoles de la ville et démocratiser la pratique auprès des femmes.



PLUS D'INFOS :

echecs-cherbourg.fr / echecs.cherbourg@gmail.com



Comme chaque année, à l'approche des fêtes de fin d'année, la Ville réalise une campagne de communication pour valoriser le commerce local. Cette année, 5 commerçants de Cherbourg-en-Cotentin se sont prêtés au jeu. Pour des fêtes uniques, vive le commerce local !



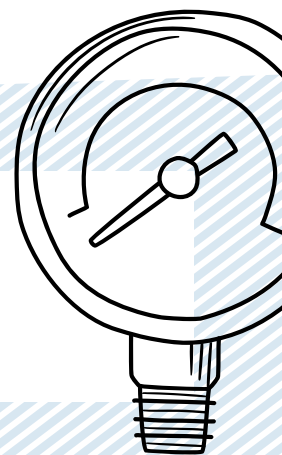
À travers cette campagne, notre volonté est de mettre en avant la proximité, de défendre le commerce local : il y a du choix chez nos commerçants !

Patrice Martin adjoint en charge du commerce.



ÇA BOUGE

TRESCAL, LA MESURE HAUTE PRÉCISION



Leader mondial de la métrologie, l'entreprise Trescal est installée à Cherbourg-en-Cotentin depuis 8 ans.

Créée en 2004 et installée à Cherbourg-en-Cotentin depuis 8 ans, l'entreprise Trescal compte aujourd'hui 23 agences en France, 400 dans le monde. Son cœur de métier, la métrologie. « Notre travail consiste à pouvoir garantir au client qu'il utilise un appareil de mesure dont la

justesse a été contrôlée. Dès lors nous délivrons des certificats de conformité », explique Stéphane Devillers, directeur de l'agence depuis 2 ans. Concrètement, cela se matérialise par une étiquette sur l'appareil qui stipule qu'il est conforme aux exigences clients et à la délivrance du certificat de vérification. Une activité de niche, reconnaît le directeur : « cela est demandé partout mais cela reste très discret », sourit-il. Ainsi, au laboratoire de métrologie de Cherbourg-en-Cotentin, les 35 salariés ont pour mission de procéder à des mesures diverses : contrôle de la

débitmétrie liquide et gazeuse, de l'anémométrie, de la température et de l'électricité des appareils qui leur sont confiés par leurs 250 clients annuels, pour l'essentiel originaires du nord Cotentin. Des acteurs majeurs de l'industrie de l'énergie et du combustible nucléaire, à l'instar de Orano, EDF, Naval Group, Framatome, etc., mais aussi du secteur pharmaceutique, comme les laboratoires Alcon, leader mondial des soins des yeux. Avec six accréditations COFRAC – seul organisme accréditeur de France –, l'agence de Cherbourg-en-Cotentin est gage de confiance.

MAILLER LE TERRITOIRE

Aujourd'hui, le laboratoire Trescal Cherbourgeois vérifie 15 000 appareils par an. Ses ambitions ? « Nous souhaitons mailler au maximum le territoire, nous développer par exemple davantage sur le Calvados et diversifier notre clientèle ». Et bien sûr, asseoir sa spécialisation : « nous venons de nous doter d'un banc d'anémométrie qui a coûté 250 000 €, soit l'un des plus importants investissements de Trescal en France ». Ce banc qui mesure 7 m de long pour 2,80 m de haut est d'une grande précision. Un certificat d'exigence supplémentaire pour le leader mondial de la métrologie.

➤ Des postes de responsables de production à métrologues sont à pourvoir chez Trescal.

PLUS D'INFOS sur trescal.fr



CHAUD BOUILLANT !

SE LOGER PLUS FACILEMENT

Pour garantir l'accès au logement à tous et lutter contre l'habitat insalubre, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, en lien avec l'Agglomération du Cotentin, a pris deux nouvelles mesures qui s'appliqueront à partir du 4 janvier 2026 : la régulation des locations de courte durée et le permis de louer.

Pourquoi réguler les meublés de tourisme ?

Cherbourg-en-Cotentin, plus grande ville de la Manche au cœur d'un bassin économique dynamique, fait face à une demande de logements supérieure à l'offre, situation reconnue au niveau national, d'où un classement en zone B1. Cette pénurie se traduit par une hausse des loyers, puisque le prix médian des appartements a augmenté de plus de 36 % sur les 4 dernières années. Or, une étude menée en 2024 confirme une tendance à la hausse du nombre de meublés de tourisme, avec près de 1 000 logements recensés à Cherbourg-en-Cotentin, tandis que le taux de vacance diminue. La régulation de ces meublés touristiques ne consiste pas à les interdire mais à en limiter le nombre à un par propriétaire, de façon à ce que des logements reviennent dans le parc locatif classique et profitent à ceux qui vivent durablement à Cherbourg-en-Cotentin.

En quoi consiste le permis de louer ?

Le permis de louer concernera d'abord quelques rues du centre-ville, où se concentrent des bâtiments anciens et des signalements d'insalubrité. Prévu par la loi ALUR, ce dispositif permet de vérifier l'état du logement avant toute nouvelle location afin de lutter contre les marchands de sommeil et garantir des conditions dignes, sûres et conformes aux normes d'habitabilité.

À qui s'applique la régulation des locations de courte durée ?

La régulation des locations de courte durée s'applique aussi bien aux personnes physiques que morales. Chaque propriétaire devra obtenir un numéro d'enregistrement via le portail DéclaLoc, exigé pour toute mise en ligne d'une annonce.



PLUS D'INFOS :
cherbourg.fr





PETITES HISTOIRES

Que maudite soit la guerre

Cherbourg-en-Cotentin peut s'enorgueillir d'avoir sur son territoire le seul monument aux morts pacifistes de France, et de la Manche.

Ils s'élèvent dans nos cimetières ou sur les places de village : nous connaissons tous ces monuments aux morts qui glorifient la patrie, le courage, la victoire. Mais il en existe qui, au contraire, sont pacifistes et dénoncent la guerre. À Équeurdreville-Hainneville, une sculpture intitulée « La veuve » en constitue un bel exemple. L'œuvre exprime la douleur d'une veuve et de ses deux enfants, orphelins de la première guerre mondiale. Avec une devise qui résonne comme un cri : « Que maudite soit la guerre ».

Dès 1920, Hippolyte Mars, le maire en fonction, exprime le souhait de construire un monument en accord avec ses idées de paix. Commence alors une longue période de dissensions entre la Commission des Beaux-Arts du conseil municipal et le Comité provisoire du monument aux morts créé pour la circonstance. Douze années seront nécessaires avant d'assister à l'érection de la stèle. C'est d'abord

l'artiste fermanvillaise Rachel Hautot qui est pressentie mais c'est le projet de la sculptrice Émile Rolez, professeure à l'école des Beaux-Arts de Cherbourg, qui est finalement retenu.

La sculpture, érigée à deux pas de l'hôtel de ville, est inaugurée le 18 septembre 1932, sept ans seulement avant le début de la seconde guerre mondiale... Ce monument, unique dans le département, a d'ailleurs reçu cette année le label « *Architecture contemporaine remarquable* », qui vise à faire connaître, conserver et mettre en valeur le patrimoine architectural et urbain du XX^e siècle. Et chaque jour, tous les ans, des centaines d'élèves passent devant « La veuve » pour se rendre au collège Raymond Le Corre. Honorant ainsi sans le savoir ce maire qui voulait « *rappeler que les Poilus sont morts pour assurer la paix du monde et que le devoir de tous est de leur rendre hommage en luttant contre la guerre.* »



DOSSIER





FESTIVITÉS DE NOËL

LA VILLE ENCHANTÉE



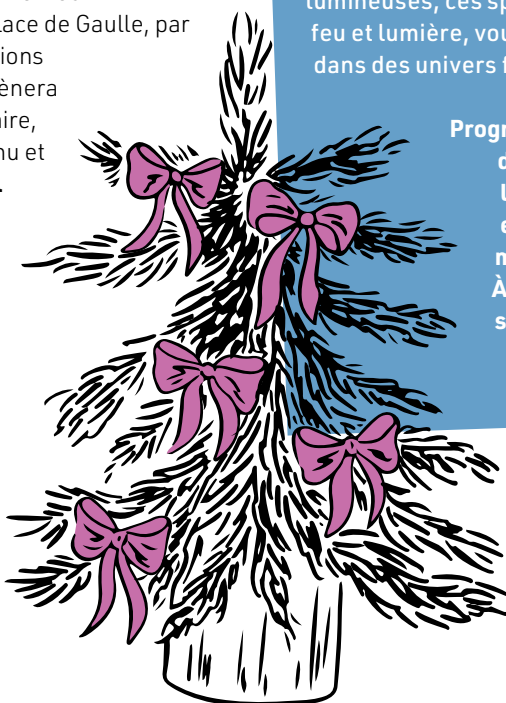
Retrouvez la douce ambiance de Noël à travers les illuminations, les spectacles, le marché place de Gaulle ou encore la parade du Père Noël. Autant de raisons de venir passer un moment en famille ou entre amis et se laisser emporter par la fantaisie de Noël.

Les festivités qui entourent Noël font rêver les petits et finissent souvent par faire succomber les plus grands... La magie de Noël opère finalement en chacun d'entre nous et notre âme d'enfant, qui n'est jamais très loin, est soudain titillée par une odeur de vin chaud ou quelques notes de musique. **Du 5 au 28 décembre**, déambulez dans la ville au gré des animations proposées à l'occasion de cette fête du partage... *« Cette année, le programme sera riche et varié pour la joie de toutes les générations »* annonce Odile Lefaix-Véron, adjointe à la coordination de l'événementiel et à la vie associative. Tout commencera le **5 décembre à 18h** place de Gaulle, par la soirée de lancement des illuminations et le spectacle « Biscornu » qui emmènera le public aux confins de l'extraordinaire, sur les pas d'un étrange flotteur cornu et aérien... **Le centre-ville fêtera Noël les samedis 6, 13, et 20 décembre** avec des spectacles hauts en couleur place de Gaulle et dans les rues piétonnes. Le **21 décembre**, place à la traditionnelle parade du père Noël. Le vieux bonhomme et ses lutins quittent le Pôle Nord pour défiler dans nos rues, accompagnés de musiques magiques et d'illuminations scintillantes... avant de partir en tournée en bateau, quai de Caligny.

DANS LES COMMUNES DÉLÉGUÉES

La Ville vous invite à découvrir cinq spectacles inoubliables dans les communes déléguées. Originalité et créativité ne manqueront pas de vous en mettre plein les yeux. Entre musique, danse, acrobaties et performances lumineuses, ces spectacles, alliant feu et lumière, vous transporteront dans des univers fantasmagoriques.

Programme complet disponible dans les mairies déléguées et les équipements municipaux.
À retrouver aussi sur cherbourg.fr



LE MARCHÉ DE NOËL

POUR LES YEUX ET LES PAPILLES



Le traditionnel marché de Noël vous attend place de Gaulle. Venez déambuler dans ses allées à la recherche du petit cadeau qui fait toujours plaisir ou du confiseur qui ravira votre palais. Et avec 20 chalets et 28 exposants sur l'ensemble de la période, vous n'en repartirez sans doute pas bredouille !

Bijoux fantaisies, objets artisanaux en bois recyclé, savons artisanaux, éponges de mer, bougies, poteries, pyrogravure, tableaux de fleurs séchées, macramé, bijoux en verre, céramiques et encore bien d'autres découvertes ; nul doute que vous trouverez le cadeau qui sent bon le savoir-faire local ! Mais les gourmands ne seront pas en reste, qu'ils se rassurent... Des gaufres belges arrosées de cidre ou de jus de pommes, en passant par le miel, les poivres, le pain d'épices, les cookies, les infusions ou les rillettes, sans oublier les incontournables confiseurs, ils trouveront à coup sûr de quoi mettre en joie leurs papilles.

De nombreuses animations festives vous seront proposées gratuitement : ateliers créatifs, maquillage, présence du père Noël, pour ravir petits et grands et vivre un Noël inoubliable.

Enfin, après l'effort, profitez des espaces détente pour savourer un moment de pause au cœur de la frénésie de Noël.

DATES D'OUVERTURE ET HORAIRES

Du vendredi 5 décembre au dimanche 28 décembre

Les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et dimanches : 12h-19h

Les samedis : 12h-20h

Vendredi 5 décembre : 18h-21h

Mercredi 24 décembre : 12h-18h

Jeudi 25 décembre : fermé

Après plusieurs mois de travaux, les rues piétonnes offrent un nouveau visage. Les festivités de Noël sont l'occasion de venir y flâner et de les redécouvrir.



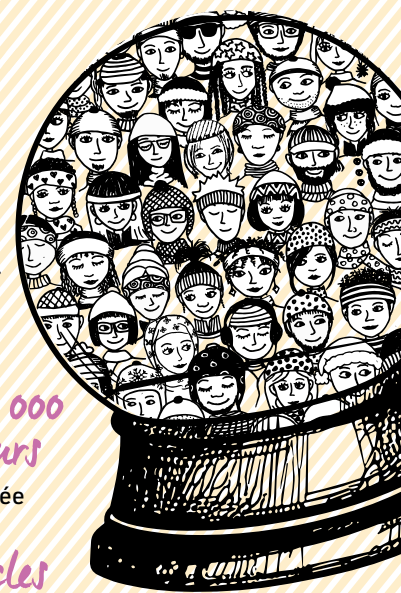


5 spectacles

en centre-ville dont
la soirée de lancement
et la parade du père Noël

3 dimanches
d'ouvertures exceptionnelles
des commerces :
les 7, 14 et 21 décembre

Plus de 10 000 spectateurs
chaque année

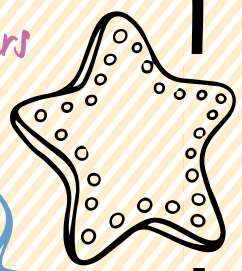


2 chalets
de vin chaud



5 spectacles
dans les communes
délégées

3 confiseurs



28 exposants
sur toute la période

2 chalets
associatifs

20 chalets
dont 16 chalets
commerçants





DOSSIER



Questions à Odile Lefaix-Véron,

**Adjointe à la coordination de l'événementiel
et à la vie associative**

*Quelles surprises nous attendent
à l'occasion de ce Noël
à Cherbourg-en-Cotentin ?*

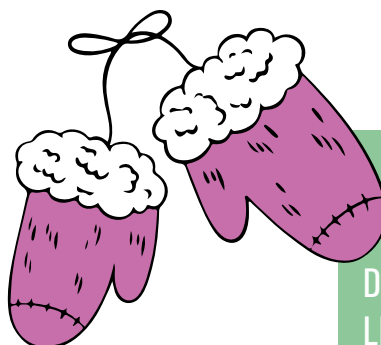
Le 5 décembre, à 18h place de Gaulle, le lancement des festivités sera l'occasion d'une déambulation haute en couleurs. Les festivités de cette année rassembleront de nombreux artistes sur l'ensemble du territoire et dureront tout le mois ! L'objectif, cette année encore est de provoquer l'émerveillement dans les yeux de tous les habitants, mais aussi d'attirer du public, ce qui renforce l'attractivité et le dynamisme de notre ville.

De nombreux rendez-vous sont programmés dans le centre-ville et dans chaque commune déléguée. Nous avons d'ailleurs remarqué que depuis quelques années, les habitants n'hésitent pas à se déplacer d'une commune à l'autre pour assister aux spectacles et nous nous en réjouissons. Comme tous les ans, le programme est festif, distrayant et... époustouflant ! Il plaira, j'en suis sûr, à la fois aux plus jeunes comme aux plus âgés. Chaque animation est gratuite et accessible à tous,

comme les spectacles dans les rues piétonnes et les communes déléguées, la parade du père Noël ou encore les ateliers maquillage et créatifs.

*Et le marché de Noël
de cette année ?*

Sur la place de Gaulle, transformée en un village des jouets, les familles pourront de nouveau retrouver l'ambiance conviviale et féérique du marché de Noël, où de nombreux exposants leur proposeront des créations originales et des saveurs de saison. Dans les vingt chalets mis en place sur la place de Gaulle, nous avons fait le choix de réunir des artisans passionnés et des créateurs qui présenteront des produits du savoir-faire local.

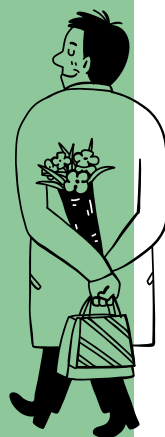


DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Retrouvez la programmation complète des festivités de Noël dans les établissements municipaux et sur le site internet cherbourg.fr

OUVERTURE DES COMMERCES

Pour vous permettre de boucler toutes vos emplettes de Noël et pour les retardataires, les commerces seront exceptionnellement ouverts les dimanches 7, 14 et 21 décembre.



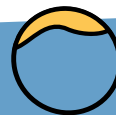
STATIONNEMENT

Pour faciliter vos achats, le stationnement sur voirie en zone horodatée est gratuit à partir de 17h (au lieu de 18h), du lundi au samedi et une heure de gratuité de stationnement est accordée, de 17h à 21h du lundi au dimanche au parking Gambetta-Fontaine.





SPORT



BOUGER POUR MIEUX VIVRE

Depuis un an, la Ville propose des séances d'activités physiques dans les résidences autonomie et les EHPAD.



À la résidence autonomie Les Roquettes, Marie-Thérèse, Arlette et Catherine, respectivement 89, 86 et 59 ans, ont hâte de reprendre les activités physiques.

De quoi s'agit-il ? Des séances de sport dispensées par deux éducateurs sportifs de la Ville à raison de quatre séances, minimum, d'une heure par an. Elles reprendront mi-décembre.

« J'aime tout ce qui est sport. Ça nous fait du bien, ça nous fait bouger, ça nous change les idées et puis les animateurs sont très à l'écoute. On aimerait qu'il y en ait plus souvent ! », enchaînent les trois résidentes. Pour l'animatrice de la

résidence autonomie, Valérie Martin, c'est en effet un vrai plus : « le service des sports nous propose une longue liste d'activités. Nous les choisissons en fonction des envies des résidents et de ce qu'ils sont capables de faire. Chaque séance est différente et apporte son lot de nouveautés. » Les seniors ont ainsi pu s'essayer à des exercices de mobilité, de motricité, d'équilibre, utilisant ici un cerceau, là un ballon de baudruche ou des raquettes, par exemple. Des activités aquatiques encadrées par des éducateurs MNS* sont également organisées dans les piscines municipales de Chantereyne et Collignon.

Même son de cloches à l'EHPAD Pierre Bérégovoy où ils étaient une vingtaine à « signer » pour les activités physiques proposées par les animateurs de la Ville. Ici, le choix s'est porté sur la pétanque, le tennis de table ou le bowling, entre autres. Pierre, qui a participé à quasiment toutes les séances, les a trouvées « vraiment bien. Et puis c'est très convivial, ça nous unit les uns aux autres ! »

À la direction des sports de la Ville et au CCAS, après une année de mise en place, le bilan est plus que positif. Si bien que le dispositif est renouvelé dans les structures pour seniors (6 résidences autonomie et 3 EHPAD). « Il y a un véritable engouement autour de ces activités, confie Virginie Métivier, la cheffe du service. Et puis, socialement, les résidents sont toujours ravis de nous voir. » Et que les résidents se réjouissent, cette année, les animations sportives évoluent et seront plus nombreuses.

* maître-nageur sauveteur





CULTURE

DES BOUFFÉES D'ART FRAIS

L'ART CONTEMPORAIN S'INVITE EN VILLE



L'œuvre, *Crab*, en grès rose de Fréhel du duo d'artiste Dewar et Gicquel sera installée dans le parc du Château des Ravalet.

© Benjamin Baltus

Pour mettre l'art à la portée de tous, soutenir la création artistique et améliorer le cadre de vie, la Ville poursuit l'installation d'œuvres contemporaines sur son territoire. Dans le parc des Ravalet et dans le quartier Charcot-Spanel, trois créations prendront bientôt place.

« Outre la programmation riche et de beaux rendez-vous populaires (les expositions estivales attirant par exemple près de 15 000 visiteurs chaque année), la Ville mène une politique d'art dans l'espace public, pierre supplémentaire à l'édifice de la démocratisation de l'accès à la culture », explique Catherine Gentile, maire déléguée de Cherbourg-Octeville

et adjointe en charge de la Culture. L'art devient ainsi un médium qui peut permettre aux citoyens de questionner leurs rapports aux espaces publics et le regard qu'ils leur portent au quotidien.

NATURE ET CULTURE

On connaît déjà le mur peint sur le gymnase Nordez ou la fresque des Shadoks rue Jacques Rouxel. La ville comptera bientôt trois nouvelles œuvres sur son territoire. En février, deux sculptures seront installées de manière pérenne dans le parc du château des Ravalet. L'une est l'œuvre du duo d'artistes Dewar et Gicquel dont le travail est pleinement reconnu sur la scène artistique nationale et internationale. Elle sera constituée d'un bloc de grès rose de trois tonnes duquel émergera un crabe. Un diptyque, de l'artiste Hicham

Berrada dont l'œuvre est à la croisée de la science, de la poésie et des arts visuels, figurera une curiosité végétale en bronze patiné aluminium qui se mêlera aux autres plantes du parc.

Un appel à candidatures a été lancé pour l'œuvre qui sera mise en place en juin dans le quartier des Horizons, le nouveau quartier Charcot-Spanel. Le site appelé « la piste » a été identifié pour accueillir la commande. Son emplacement, en contrebas du centre social Flora Tristan, en fait un emplacement stratégique. La commande repose sur la réalisation d'un ensemble de deux à trois abris (pluie/soleil), qui s'inséreront à hauteur des gradins de « la piste » pour venir les ponctuer. L'aménagement proposera donc une vocation fonctionnelle couplée à une expérience artistique et esthétique.

QUI M'A PEINT ?

LES COLLECTIONS DU MUSÉE THOMAS HENRY FACE AUX DÉBATS D'ATTRIBUTION

Cette nouvelle exposition est consacrée à la question de l'attribution des œuvres. En effet, jusqu'au XIX^e siècle, les artistes ne signaient que rarement leurs toiles. Pour la peinture ancienne, l'attribution d'une œuvre à un ou une artiste est donc un exercice délicat. L'exposition s'appuie principalement sur les collections en réserve

du musée Thomas Henry : des tableaux dont l'auteur n'a pu être identifié, mais aussi des belles redécouvertes et des nouvelles attributions issues de la recherche en histoire de l'art des vingt dernières années.

Du 16 décembre au 22 mars 2026, musée Thomas Henry



PLACE À LA MUSIQUE !

Le mois de décembre réserve quelques belles surprises musicales. Tour d'horizon des concerts à ne pas manquer.

Samedi 6 décembre 20h :

Le Circuit et Cherbourg Metal Rock City présentent Toys in the metal rock city à l'espace Buisson.

Au programme : le quatuor nantais Cachemire, Lucie Sue et son brut et viscéral et les Cherbourgeois d'Innersea project avec ses influences rock, stoner et grunge. Le petit plus ? La soirée est caritative ! Le bénéfice du bar sera redistribué au Secours Populaire de la Manche. Le public peut aussi apporter un jouet neuf.

Billetterie : billetterie.cherbourg.fr

Samedi 13 décembre 19h30 :

Tremplin des musiques actuelles en partenariat avec Les art'zimutés, Musikensaire et le Sciot Cial Club à l'espace Buisson

Ouvert aux groupes amateurs de musiques actuelles de Normandie, le Tremplin des musiques actuelles du Cotentin offre aux lauréats un accompagnement personnalisé ainsi qu'une tournée dans les festivals et lieux partenaires. Les groupes sélectionnés se produiront sur scène devant le public et le jury

Gratuit



Samedi 27 décembre 20h :

Les Buissonnières (Rock/Electro/DJ set) avec les Art'Zimutés et Le Circuit à l'espace Buisson

Un moment de calme... ou pas, entre les fêtes de fin d'année. Une parenthèse pour faire le plein de décibels et de bonnes ondes !

Billetterie : billetterie.cherbourg.fr

ON SORT!

DÉCEMBRE - JANVIER

Voici notre sélection de sorties à vivre en solo, en famille ou entre amis.
Le programme complet est à retrouver sur le site cherbourg.fr, rubrique agenda-loisirs.

EXPOSITION PHOTO

Jusqu'au 1^{er} février

LA MANCHE AUTREMENT



© Nicolas Floc'h

Jusqu'au dimanche 1^{er} février,
au Point du jour

L'artiste plasticien et photographe Nicolas Floc'h mène depuis près de 15 ans une exploration méthodique des territoires subaquatiques, partout dans le monde. À la croisée des arts et des sciences, l'artiste rassemble dans son exposition *Manche* des photographies de la Manche, principalement ceux de la péninsule du Cotentin. Réalisées au grand-angle en noir et blanc, ces images ont la dimension d'une errance onirique.



ATELIER

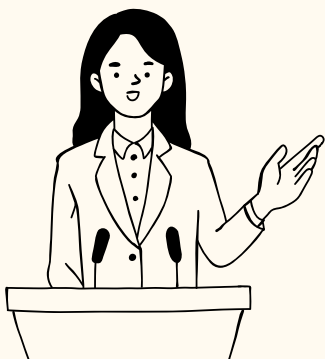
10 décembre

NOËL AU NATUREL!

À la Maison de l'éducation à l'environnement
et au développement durable.
Pour les 6-12 ans. Inscription obligatoire
à partir du mercredi 3/12 au 02 33 22 22 16.
3€ par enfant.

Et si vous réalisiez vous-même votre décoration de Noël, naturelle qui plus est ? À l'occasion de cet atelier organisé par et à la Maison de l'éducation à l'environnement et au développement durable, vous et votre enfant aurez loisir d'exprimer votre créativité de façon responsable. Prévoir les bottes et un goûter.





CONFÉRENCE

14 décembre

CHERBOURG, TERRE D'ACCUEIL

Inscription nécessaire auprès
de l'Office de Tourisme
du Cotentin : www.encotentin.fr
ou au 08 05 32 02 00.

Le lieu de rendez-vous sera communiqué
après la réservation. À 15h, durée 1h30.
À partir de 8 ans.

Avec une position géographique stratégique
Cherbourg est une ville qui suscite et a toujours
suscité l'intérêt politique et économique.
Du Moyen-âge aux temps contemporains,
Cherbourg n'a pas cessé d'accueillir des
personnages importants : rois et reines,
présidents, acteurs, artistes et tant d'autres.
Cette conférence vous présente quelques
voyages à Cherbourg des personnages
importants et leurs effets sur la ville.



Retrouvez l'ensemble des idées
de sorties sur

cherbourg.fr

ÉVEIL CULTUREL

28 et 31/01 ; 4 et 7/02

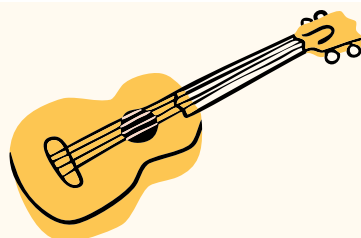
UN CONCERT JOYEUX !

Le 28/01 à 17h30, le samedi 31/01 à 10h30 et
17h30 au Théâtre des Miroirs ; le mercredi
4/02 à 17h30 et le samedi 7/02 à 10h30 et 17h30
à la salle Imagin'Arts. 0-3 ans. Gratuit sur
inscription au 02 33 20 44 54 dès le 12/01 à 13h.



© Laurent Guizard

Transmettre aux enfants une vision positive du monde aujourd'hui : telle
est la mission de Mosai (chant, guitare, ukulélé) et de Vincent (synthé,
pads électroniques et chant). Soleil Planète est un concert de chansons
pop résonne comme un hymne à la joie, qui invite à apprécier les petits
plaisirs, les choses simples, les petits bonheurs... Tout ce qui fait du bien !





TRIBUNES

Groupe des élu·E·s socialistes, écologistes, citoyens et radical de gauche

Là où s'organise la solidarité du quotidien

Nombreux sont celles et ceux qui suivent en ce moment les débats budgétaires au Parlement : impôts, retraites, santé... Autant de sujets qui touchent directement la vie des Françaises et des Français. Mais un point essentiel passe trop souvent sous les radars : les coupes que le Gouvernement veut imposer aux collectivités territoriales. Communes, intercommunalités, départements, régions... En réalité, c'est chacun d'entre nous qui sera touché.

Au total, les collectivités pourraient perdre au moins 7,4 milliards d'euros. Et ce chiffre n'est pas abstrait : il signifie, très concrètement, moins de moyens pour nos écoles, nos associations, nos équipements sportifs et culturels, l'entretien de nos rues, l'accompagnement des familles ou encore l'action sociale portée par notre CCAS.

À Cherbourg-en-Cotentin, comme partout en France, nous savons que la commune est le premier lieu de solidarité. C'est ici que l'on soutient les jeunes, que l'on accompagne nos aînés, que l'on répond aux difficultés sociales, que l'on fait vivre nos quartiers et que l'on construit un cadre de vie qui protège chacune et chacun. Lorsque l'État se désengage, ce sont les villes qui prennent le relais. Encore faut-il qu'elles en aient les moyens.

Les collectivités ne doivent pas devenir la variable d'ajustement du budget national. Chaque euro retiré aux communes, c'est un service en moins, un projet reporté, un soutien affaibli. Pour investir, protéger et préparer l'avenir, nous avons besoin de stabilité, de visibilité et de confiance.

À l'heure où les besoins augmentent, affaiblir les collectivités serait une faute. Nous resterons pleinement mobilisés pour défendre les ressources indispensables à la solidarité locale et à la qualité de vie de toutes et tous.

Benoit Arrive, Dominique Hebert, Anne Ambrois, Gilbert Lepoittevin, Agnès Tavard, Sébastien Fagnen, Claudine Sourisse, Odile Lefaix-Veron, Maurice Rouelle, Anna Pic, Catherine Gentile, Pierre-François Lejeune, Martine Grunewald, Emmanuel Vassal, Karine Duval, Arnaud Catherine, Philippe Simonin, Thierry Valton, Noureddine Boussemame, Muriel Jozeau-Marigné, Bernard Berhault, Gilles Lelong, Patrice Martin, Sylvie Laine, Chantal Ronsin, Bertrand Lefranc, Daniel Morin, Stéphanie Coupe, Christian Bernard, Estelle Hamel, Valérie Isoird, Quentin Lagallarde, Lucie Morin

**Groupe des Élus socialistes, écologistes,
citoyens et radical de gauche**
anna.pic@cherbourg.fr - 06 30 25 46 23

La Gauche debout

Mettre fin au chantage de la dette

Le mois de novembre a vu se dérouler les débats d'orientations budgétaires à Cherbourg en Cotentin comme dans l'ensemble des collectivités du Cotentin. C'est un moment déterminant dans la démocratie locale puisqu'on y fait les choix stratégiques qui dessineront le visage de notre commune et du Cotentin en matière de santé, d'habitat, d'éducation et de formation ou encore de politiques de solidarité.

Cette année comme depuis la sortie de crise du COVID, ces débats se sont déroulés sous la pression d'un chantage inacceptable sur la dette du pays. Le gouvernement jettant l'opprobre sur les dépenses irresponsables des français-es et de leurs élus municipaux.

En ce mois de décembre où se poursuivent les débats sur les projets de lois de finances et de financement de la sécurité sociale, il est nécessaire de rappeler quelques vérités pour affronter ce réel problème de la dette. Le vice du budget présenté par le gouvernement tient en 2 chiffres : 211 milliards de cadeaux fiscaux faits aux plus grandes entreprises comme l'a récemment montré un rapport sénatorial rendu public par le sénateur Fabien Gay et 7,4 milliards d'euros ponctionnés sur les communes du pays, chiffre de l'association des maires de France.

Le sujet de la dette c'est aussi un inacceptable transfert de richesses. Les grandes fortunes ne paient pas un impôt proportionnel à leurs capacités. A la place elle investissent en obligations et alourdissent la charge de la dette de tous les français. Abandonnant la solidarité nationale, cette classe de rentiers pratique donc un chantage à la dépense publique. Il faut le dénoncer et le combattre.

Nous, élu·e·s de Cherbourg-en-Cotentin et de l'agglomération du Cotentin, appelons à une chose très simple : Que la dette ne justifie pas une emprise toujours plus forte des milliardaires sur la vie économique et politique de la Nation mais que son règlement permette aux communes, socle de la République, de conduire les politiques publiques qui apporteront des réponses aux défis écologiques et sociaux du 21^e siècle.

Florence Amiot, Karine Hurel, Sophie Lemoigne, Nadège Plaineau, Valérie Varenne, Ralph Lejamtel, Didier Perrier et Bertrand Hulin (coordonnateur du groupe)

la Gauche debout
asso.lagauchedebout@gmail.com

Cercle du Cotentin

Un territoire d'exception, un avenir à construire ensemble

Vivre ici, c'est avoir la chance de partager un territoire d'exception. Entre mer et bocage, la qualité de nos espaces naturels,

le dynamisme économique, le savoir-faire de nos artisans et la vitalité des associations qui animent le quotidien offrent un cadre de vie unique. Le Cotentin est à la fois authentique et tourné vers l'avenir. Cet attachement profond à notre territoire nous engage à en préserver les équilibres et à en valoriser tout le potentiel. Préparer l'avenir du Cotentin, et plus particulièrement celui de notre commune, c'est affirmer une ambition collective. Les nouveaux défis environnementaux, énergétiques et démographiques exigent des choix clairs, une vision à long terme et la capacité d'agir avec enthousiasme. Cela suppose d'investir dans la jeunesse, d'accompagner les entreprises locales, d'imaginer une ville plus fluide, plus accueillante, plus durable et plus sûre. Dans le contexte national difficile que nous traversons, et face à l'incertitude d'un monde parfois chaotique, nous devons faire preuve de sobriété, d'inventivité et d'audace, de courage, de constance et de détermination aussi, pour avancer. Nous avons mieux à faire que de nous inquiéter de l'avenir : nous avons à le préparer, ensemble. Avant de nous retrouver en 2026, en cette fin d'année, notre groupe vous adresse chaleureusement ses vœux de belles fêtes de Noël et de fin d'année. Puissent ces moments être synonymes de partage, de paix et de convivialité. Avec une pensée particulière pour celles et ceux qui traversent des difficultés, pour les plus isolés, les malades, les familles éprouvées : soyons attentifs à tous et solidaires.

Vos élus : Guy Broquaire - Bruno François - Karine Hébert - Sophie Héry - Morgan Lemoine - Frédéric Lequibec - Camille Marguerite - Sandrine Tarin - Sandrine Vildier

Le Cercle du Cotentin

14 rue Paul Talluau 50100 Cherbourg-en-Cotentin
09 83 76 03 75 - lecercleducotentin.fr
contact@lecercleducotentin

La Coopérative Citoyenne

10 ans après

Il y a 10 ans la commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin est créée en lieu et place des cinq communes déléguées. 10 ans de regroupements et de réorganisations des services qui continuent encore aujourd'hui nécessitant beaucoup d'adaptations et de patience de la part des agents municipaux, tout comme des usagers des services de la Ville. Mais 10 ans plus tard, l'inventaire du patrimoine immobilier de la Ville est, semble-t-il, toujours inachevé, tout comme celui sur l'accessibilité aux bâtiments et équipements publics pour les personnes à mobilité réduite. Il y a encore beaucoup à faire !

Nous devons nous prononcer régulièrement en conseil municipal sur la vente de biens immobiliers de la Ville. Aussi, la majorité municipale nous présente des projets de démenagement de services en les justifiant par

des arguments qui nous semblent incohérents. C'est le cas de la nouvelle localisation des locaux de la police municipale à la Glacière. Nous avons voté contre car nous ne voyons aucune pertinence d'installer ces locaux à un point excentré de la ville. Pour les agents, le temps pour se rendre sur les sites d'intervention est forcément plus long. C'est une perte de temps pour les policiers municipaux engendrant une baisse d'efficacité. L'inventaire du patrimoine municipal est indispensable et doit être consultable par tous les élus car lui seul peut leur permettre d'apprécier le bien fondé d'un emplacement plutôt qu'un autre pour l'installation des services dans la Ville.

Pascal Brantonne, Yvonne Pecoraro, Nicolas Vivier

La Coopérative Citoyenne

elus@coopcitoyenne.fr - 06 62 83 33 36 / 06 34 96 07 06

Citoyens dans la ville

Cherbourg, ville Prudente ? Pavillon bleu ?

Nous avions proposé, en Conseil Municipal, il y a quelques temps l'inscription de Cherbourg au label « Ville Prudente » de la prévention routière ; pour évaluer les actions de la ville en termes de mobilités, de sécurité. Avec un classement de 1 à 5 cœurs en fonction des résultats. Aujourd'hui, pas de réponse et sans doute pas de demande, ni de démarche. Une illustration de l'intérêt de cette démarche, détecter les zones à risques, comme la traversée de la place Napoléon, pour les piétons, devant la mairie, protégé par un système de feux et de signalisation au sol, le piéton arrive côté Napoléon sur la piste cyclable sans protection, ni signalisation, zone à risques ! À améliorer ! Il nous faut une ville prudente, avec des zones 30 km/h, des zones de rencontres à 20 km/h à proximité des écoles. En 2010, Querqueville obtenait le pavillon bleu pour sa plage. Quelques années après, la plage de Querqueville perdait ce pavillon bleu, à cause d'analyses de moindre qualité, de pollution liée à des ruptures ou débordements de canalisation de rejets d'Urville à la station de traitement d'Equeurdeville. Ces incidents sont sans doute résolus, pourquoi ne pas demander à nouveau le label Pavillon Bleu pour la plage de Querqueville, pour celle de Tourlaville et pour nos ports. Un signal fort de la qualité de l'environnement à Cherbourg, un attrait touristique. Pourquoi, la majorité si prompt à courir après les labels, ignore ceux-ci, trop durs à obtenir ?

Jean-Michel Maghe, Françoise Hamon-Barbé

Citoyens dans la ville

citoyensdanslaville2020@gmail.com



TROMBINOSCOPE DE LA VILLE :
cherbourg.fr/institution/vie-politique/les-elus-de-cherbourg-en-cotentin-1536.html

RENCONTRE

CHANTAL THIBAUT

BIO

Chantal Thibault est arrivée à l'âge de 2 ans à Tourlaville, où elle a passé toute son enfance. Après une parenthèse à Toulon, elle est revenue en 1983 à Cherbourg. ATSEM à la retraite, cette presque septuagénaire est aujourd'hui engagée dans de nombreuses associations, dont Pour un Noël de la solidarité, dont elle est trésorière.

VOTRE ENGAGEMENT

Je fais beaucoup de bénévolat. Je suis également bénévole au PLO, à la JS Cherbourg Manche handball, aux Lutins de la mairie, aux Challenger Cherbourg tennis, je fais de l'art floral... J'aime m'investir, c'est une façon pour moi de voir du monde et de prendre soin des autres.

VOTRE ACTU ?

Nous sommes dans les préparatifs du repas qui se tiendra au gymnase M. Postaire. Nous attendons 400 personnes, il y a de quoi faire ! Avec l'aide de nos 60 bénévoles, sans qui rien ne serait possible, et nos partenaires (enseignes commerciales, Naval group, Cap Cotentin, le FJT, la Ville, le CCAS...), nous œuvrons à faire en sorte que chacun passe une belle soirée.

L'ASSOCIATION

Pour un Noël de la solidarité a été créée en 2012. Son objectif est d'offrir un repas dansant pour les plus démunis, le samedi avant Noël, soit le 20 décembre cette année. C'est un repas de fête pour 400 couverts, ouvert à tous, avec la venue du Père Noël, la distribution de bonbons... L'objectif est que chacun, le temps d'un soir au moins, retrouve son âme d'enfant.



l'association :
Pour un Noël de la Solidarité